

ABONNEMENT

Saumur:
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste:
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. 30
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 4 DÉCEMBRE

Les procès républicains

Les affaires de tripotages dénoncées par M. Gilly prennent une tournure tout à fait extraordinaire. Le député du Gard va être mis littéralement sur les dents, quoique ses poursuivants ne soient qu'au nombre de cinq. Chacun des poursuivants poursuit à sa manière.

Il y a ceux qui semblent vouloir que la preuve soit faite, et il y a ceux qui ne veulent pas.

Les députés Gerville-Réache, Raynal et Compayré réclament la Cour d'assises; le député Lalande préfère le tribunal correctionnel.

La majorité républicaine de la Chambre, qui devient hydrophobe à la seule vue de M. Numa Gilly, a voté à mains levées les poursuites. M. Numa Gilly sera condamné par la police correctionnelle, c'est forcé; aux Cours d'assises de la Seine, du Tarn et de la Gironde, on ne sait pas. Peut-être, s'il était condamné, les vingt Wilsons sauraient-ils l'audace de lui envoyer des assignations.

Reste le cas du banquier Veil-Picard. La Chambre est fort embarrassée. Ce financier a manœuvré si singulièrement que le simple bon sens, à défaut de la loi, défendrait d'autoriser sa poursuite contre M. Wilson. La dénonciation contre M. Veil-Picard, en effet, appartient au journal la *Petite France*, dont M. Wilson n'est pas le gérant, et l'article dénonciateur n'est pas signé. Le gérant seul est responsable d'après la loi.

M. Veil-Picard veut supposer que l'auteur est M. Wilson, mais cela ne suffit pas. Rien ne démontre que c'est le gendre de M. Grévy qui est l'auteur de cette méchanceté. L'auteur, en somme, pourrait être un des amis restés fidèles à M. Wilson, ce pourrait être M. Grévy lui-même. Pourquoi pas? Et si la Chambre autorise les poursuites

de M. Veil-Picard, le tribunal correctionnel a le devoir de déclarer que le délit invoqué n'est pas imputable à l'individu mis en cause.

Mon Dieu! que cette lessive partielle du linge sale républicain est compliquée!

A PROPOS DE BAUDIN

Paris a vu défiler dimanche tout ce que la badauderie révolutionnaire peut réunir de fanatiques et de gobe-mouches; ceux-ci naturellement en plus grand nombre. Le catholicisme est la religion de la très grande majorité des Français; cependant, toute manifestation extérieure est interdite au clergé des paroisses à Paris, comme en maintes villes de province. Mais quand les pontifes de la laïcisation se mettent en tête de faire quelque mascarade, nul n'en prend souci. Les voies sont ouvertes, toutes larges, encombrées, interdites; il n'y a pas de circulation possible, pendant des heures, de sorte que de nombreux intérêts sont lésés; qu'importe! C'est la Révolution qui passe, et tout est dit. La Révolution a le droit d'interrompre la circulation et d'entraver les affaires; elle est infallible, inattaquable comme un dogme.

Les commerçants de toute sorte, les inventeurs de l'article de Paris, les fabricants de jouets nouveaux, les intermédiaires si nombreux qui, à cette époque, déploient une activité incalculable, sinon très rémunératrice, vont se trouver, comme on dit vulgairement, le bec dans l'eau, et le chiffre des faillites nous renseignera bientôt, hélas! sur l'opportunité de pareilles manifestations: sans compter la misère croissante des travailleurs presque réduits à quia par tant d'années rendues imperturbablement mauvaises par le gaspillage financier et les taquineries stupides de nos gouvernants qui ruinent le crédit et enlèvent toute confiance.

C'est du propre, mais c'est comme ça!

DÉFENDU DE MOURIR

De par la volonté de M. Floquet, les Pa-

risiens n'ont pas eu le droit de mourir samedi ni dimanche. Il avait décidé en effet qu'aucun enterrement ne pourrait être célébré dimanche après neuf heures du matin. On ne voyait pas bien quel péril courait l'ordre public si on avait enterré quelques personnes au Père-Lachaise, au cimetière Montparnasse, à Bagneux, à Pantin ou dans quelque autre nécropole parisienne, tandis que les communards manifestaient au cimetière Montmartre, mais il paraît que le gouvernement savait des choses que nous ignorions. On n'a enterré personne dimanche.

Lorsqu'on sait que la loi fixe un délai de vingt-quatre heures et l'usage un délai de deux jours entre la mort et l'inhumation, on voit que les personnes qui avaient l'intention de mourir samedi auront été prévenues bien tard. Quant à celles qui ont trépassé vendredi, elles auraient le droit d'invoquer le principe qui interdit de donner aux lois un effet rétroactif. Nous aimons à croire qu'hier la liberté de l'enterrement a été rendue à la population. On soupçonnait bien que le gouvernement avait quelque peur des vivants; voilà maintenant qu'il se met à proscrire les morts. Si la plaisanterie n'était pas macabre, elle serait bien amusante.

LES DÉPUTATIONS AU CORTÈGE DE DIMANCHE

Parmi les plus extraordinaires du cortège, citons d'abord les victimes de 1848 et de 1851.

Plus on s'éloigne, paraît-il, des événements révolutionnaires, et plus, par le temps de libéralités démocratiques qui court, on voit croître le nombre des victimes subventionnées par l'Etat.

Sous nos yeux, dans le long défilé que nous apercevons, il s'en trouve de tous les âges. A côté de quelques vieillards cagneux et voûtés, apparaissent des hommes et des femmes dans toute la maturité de l'âge, des enfants florissants de jeunesse, tous décorés d'immortelles à la boutonnière.

Heureuses victimes que celles de nos révolutions, qui perpétuent leur lignée par des

rejetons aussi avides qu'eux d'émarger au budget de l'Etat.

Si, dans vingt ans, recueillant les souvenirs de la journée actuelle, on se demandait ce qu'a été la représentation de la presse parisienne à la manifestation Baudin, il suffirait de retenir ceci: qu'à côté de quelques journalistes, très clairsemés, la délégation de la presse se composait d'une bande de garçons de bureaux de la *Lanterne*.

C'est ainsi, paraît-il, que dans les journaux démocrates on substitue les garçons de bureaux, enrôlés en masse, aux hommes-sandwichs. C'est un perfectionnement.

Les étudiants de Paris, profitant de l'occasion, remplacent les monômes traditionnels par une promenade à ranga serrés et, pour être sûrs d'être applaudis au passage, ils se décernent à eux-mêmes, chemin faisant, de tapageuses acclamations. Les chapeaux volent en l'air et les cris sont assourdissants.

Les socialistes de la banlieue passés, vient une fanfare qui défile en jouant, bien entendu, l'inévitable *Marseillaise*.

Elle précède les délégations révolutionnaires des arrondissements excentriques qui, devant l'Hôtel de Ville, acclament Marianne au passage.

Contrairement à leurs habitudes, les francs-maçons ne se sont pas mis en frais. S'ils marchent en grand nombre, s'ils portent un certain nombre de couronnes, ils n'ont pas arboré, du moins, les insignes de leurs resplendissantes LL.

Et pourtant, quel cadre que celui de la place de l'Hôtel de Ville et quel souvenir il évoque quand on songe à l'hommage rendu par l'unanimité des F. de la Maçonnerie parisienne, à la Commune de Paris, en mai 1871!

Les maçons de province viennent après leurs F. de Paris et, comme eux, ils tiennent en mains de nombreuses couronnes ou des boîtes de fleurs.

Voici le tour des socialistes, qui passent en masses compactes, la carte rouge au chapeau.

2 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'Héritage de l'Oncle Broc

Par PIERRE FORTURA

Et sur ce mot, qui fit sourire ses clerics, l'avoué passa dans son cabinet. Il y entra le dos voûté et la tête un peu basse; il avait repris sa physionomie méditative, et en ce moment surtout il semblait réfléchir profondément. Tout le personnel de l'étude, sentant le maître près de là, s'était remis au travail excepté Raoul Deschamps qui, sur son pupitre noir, écrivait en lettres capitales:

« Ici git Raoul Deschamps, clerc amateur. Il laisse un maître clerc inconsolable; regrets éternels. »

Et, jetant la craie qui lui avait servi à libeller cette facétieuse épitaphe, il donna une poignée de main à tous ses camarades de l'étude Arpiogard. Car, malgré la petite pointe d'envie qu'il venait de voir se manifester quand il avait annoncé sa fortune, il ne leur en voulait pas. Il les invita à un bon et joyeux repas qu'il donnerait dans quelques jours en l'honneur de son départ pour Paris.

Comme il quittait la maison, et sur le seuil de la porte de la rue, Plumasson, qui était sorti derrière lui, l'arrêta.

II

— Monsieur Raoul Deschamps, dit le pauvre marchand d'articles de librairie, je voudrais vous dire un mot.

— Tiens, c'est vous Plumasson... mais mon cher, en effet, je vous avais oublié. Je vous invite au souper des funérailles?

— Quelles funérailles?

— Eh oui, j'appelle ainsi le petit repas que je vais donner à mes amis de l'étude pour enterrer ma vie de province. Je veux que vous soyez des nôtres. Vous êtes un brave homme. J'aime votre courage et votre gaieté.

— S'il n'y avait que vous à votre petite fête, monsieur Raoul, j'accepterais de grand cœur, mais ma situation fait tant de pitié au maître clerc que la présence d'un mince personnage comme moi nuirait certainement à la cordialité générale. Croyez-moi bien, je suis touché, très ému de votre invitation, et c'est la seconde fois aujourd'hui que je puis apprécier votre bonté.

Et, en parlant ainsi, Plumasson, peu attristé d'ordinaire, avait les larmes aux yeux; il continua:

— Si je vous ai arrêté... je n'ai pas toujours été le pauvre hère que vous voyez, monsieur Raoul; j'ai reçu une certaine éducation que ne trahit pas toujours assez la réclame que je suis obligé de faire pour mon petit commerce, j'ai eu comme

vous une belle fortune... Vous voyez comme la chance est mobile... Si vous me permettez de vous donner des conseils, je pourrais vous être utile un jour...

Raoul Deschamps écoutait Plumasson et se demandait où son interlocuteur voulait en venir. Il crut tout d'abord que ce petit discours ne visait qu'à tirer encore du fils du nouveau millionnaire quelque secours que l'honnête marchand de plumes ne pouvait pas demander, tout de go, sans embarras.

Raoul eut cette idée; et ne la trouvant pas mauvaise, il mit allègrement la main à la poche. Plumasson rougit; il fit un geste de vif reproche:

— Non! vous ne croyez pas que mes paroles aient pour but de m'attirer encore vos générosités! C'est moi au contraire qui voudrais vous offrir quelque chose... Ma situation me le permettra peut-être plus tard... En attendant, je voulais vous dire que je suis tout à votre service et que vous pourrez, quand vous voudrez, où vous voudrez et de la façon que vous voudrez, mettre mon dévouement à l'épreuve... Mon cher monsieur Raoul, quand j'aime quelqu'un, c'est pour la vie. Nous nous reverrons.

Et Plumasson prit congé de Raoul; celui-ci, touché par cette scène, le suivit des yeux, les doigts encore plongés dans son gousset, tandis

que le pauvre diable, avec son pantalon effloqué, sa démarche alourdie par la fatigue et son dos voûté, disparaissait au tournant de la rue.

Raoul Deschamps venait d'être, il ne savait pourquoi, impressionné quelque peu tristement par cette courte conversation.

Il songea enfin que son père l'attendait pour dîner.

— Je vais probablement cueillir quelques conseils au dessert, se dit Raoul; sous ce rapport, la journée aura été fructueuse.

En effet, entre la poire et le fromage, M. Michel Deschamps dit à son cher fils:

— Dans une huitaine, mon cher Raoul, nous allons nous quitter; tu vas vivre à Paris pour y compléter ton éducation, prendre tes dernières inscriptions à une Faculté autour de laquelle sont réunies bien des institutions excellentes pour accroître ton savoir, mais où tu trouveras aussi bien des distractions...

Raoul Deschamps souriait un peu, intérieurement, du soin que prenait son père, mais il était décidé à tout écouter avec déférence.

— Quand tu seras reçu licencié en droit, tu reviendras ici, mais mon intention n'est pas que tu prêtes le serment d'avocat ni que tu te fasses inscrire au barreau de Rennes. Ce que tu auras appris te servira à toi-même sinon aux autres, et je désire l'associer à l'exploitation de la Sorbière.

Nous en passons et des meilleurs, mais un journal entier ne suffirait pas à signaler les grotesques ou les militants.

Les pavans de la Seine, au nombre de sept en pied et de quinze auxiliaires, font cortège à un gigantesque drapeau, qui, pour le moins, ramène au temps héroïque des barricades.

Les fumistes, sans calembour, sont sortis eux aussi, et ils marchent, nombreux, à la suite des pavans.

Pour finir, car il y a une fin à tout, le cortège se termine par les associations ouvrières de Paris et c'est aux fanfares du vingtième arrondissement qu'est confiée la mission de faire entendre les dernières notes du clairon. Comme sous la Commune, les aimables gamins qui défilent devant nous constituent, par leur costume de chasseurs à cheval fanlaisistes, une sorte de cavalerie à pied de fort étrange apparence.

C'est là, sans doute, l'armée de l'avenir.

ÉTUDIANTS ET BOULANGISTES

Un dernier incident à propos de la manifestation d'avant-hier :

Après avoir défilé devant la tombe de Baudin, dit le *Matin*, les étudiants ont regagné le quartier Latin en passant par l'avenue de l'Opéra, la place du Carrousel et le pont des Saints-Pères.

Tout le long du chemin, ils chantaient : « Conspuez Boulangé ! »

Au moment où ils arrivaient à l'extrémité du pont des Saints-Pères, ils croisèrent un omnibus allant de l'Odéon à Balignolles-Clichy. Un des voyageurs de l'impériale se mit à crier très fort : « Vive Boulangé ! »

Les étudiants sautèrent alors à la tête des chevaux, qui se cabrèrent ; la voiture recula et vint défoncer une boutique du quai Voltaire.

Les étudiants, escaladant l'omnibus par les marches qui conduisent au siège du cocher, voulurent faire un mauvais parti au cocher et à la personne qui avait manifesté son opinion en faveur du général Boulanger. Ils quittèrent l'omnibus, qui a été assez sérieusement endommagé pour que l'on se trouvât forcé de le renvoyer au dépôt.

Quant aux voyageurs qui se trouvaient à l'intérieur, plusieurs ont été légèrement contusionnés.

La bande des étudiants, continuant son chemin, arriva devant la statue de Voltaire, où un discours contre le césarisme fut prononcé.

Mais les étudiants avaient été suivis par des voyous criant : « Vive Boulangé ! »

Une bataille s'engagea alors devant la statue de Voltaire et de chaque côté plusieurs combattants furent blessés !

Les horions échangés, les étudiants se dirigèrent vers le quartier Latin, chantant toujours : « Conspuez Boulangé ! »

Mais, des protestations s'étant élevées de la part de voyageurs de l'omnibus de gare du Nord, place du Maine, les étudiants tentèrent de l'envahir.

Le cocher fouetta vigoureusement ses chevaux, et, distribuant à gauche et à droite de vigoureux coups de fouet, il réussit à se

frayer un passage.

Ce ne fut pas sans blesser quelques-uns des assaillants ; un étudiant a même eu l'œil à moitié enlevé par la mèche du fouet.

Cet incident terminé, les étudiants prirent le quai Conti, où ils rencontrèrent une bande de boulangistes.

Les étudiants se précipitent sur eux.

Des coups violents furent échangés, et la lutte devint si acharnée, qu'à un certain moment les combattants des deux partis roulèrent sur le chemin en pente et vinrent échouer sur la berge, tandis que certains étudiants, restés sur le quai, dévalisaient les bouquinistes qui ont leur étalage à cet endroit, et, prenant les bouquins, ils en bombardèrent les boulangistes.

La préfecture de police, avertie de ce qui se passait, envoya une escouade d'agents qui dispersa les combattants.

Les étudiants se reformèrent plus loin et gagnèrent la place Saint-Michel où ils se trouvèrent en face de nouveaux agents qui les chargèrent.

Se retirant devant la force publique, ils se répandirent dans les cafés du quartier Latin.

A LA CHAMBRE

Lundi, 5 heures.

Triste lendemain de la lugubre mascarade du 2 décembre. Le gouvernement a essayé aujourd'hui deux nouveaux échecs. Au début de la séance, M. Peytral, ministre des finances, a été battu — c'est sa vingtième défaite depuis quinze jours — sur une question de nomination de commission. Et, un peu plus tard, son collègue de l'instruction publique, M. Lockroy, a subi un vote qui a donné contre lui une majorité de près de 200 voix.

Qui de M. Peytral ou de M. Lockroy a été le plus cruellement maltraité au cours de cette discussion du budget ? C'est là chose assez difficile à décider.

Cependant, tout compte fait, j'inclinerais à décerner à M. Lockroy les palmes du martyre.

Non seulement le pauvre homme a dû essayer les attaques des Droites et de l'union des gauches, mais il a eu le malheur de se montrer tellement au-dessous de ses fonctions, tellement médiocre et ridicule, que les radicaux n'ont point osé le soutenir. Sa carrière ministérielle est bien compromise.

Aujourd'hui, M. de Cassagnac a dénoncé à la Chambre un livre obscène, composé d'extraits de Diderot, et que le maire du 8^e arrondissement a fait distribuer dans les écoles. Avec les accents d'une généreuse indignation, M. Lockroy a indiqué qu'il ignorait cette distribution, car il ne l'aurait pas tolérée. Et il a fait cette déclaration dans la discussion du chapitre budgétaire relatif aux inspecteurs généraux de l'instruction publique !

Voilà des inspecteurs bien vigilants et un ministre bien renseigné. Comment ! on distribue des livres ignobles dans de nombreuses écoles, à des milliers d'enfants, en

plein Paris, et les inspecteurs n'en savent rien, et M. le ministre n'en est pas averti ! Mais alors à quoi bon ces inspecteurs coûteux et inutiles ? On pourrait les remplacer avantageusement par des agents du service des mœurs.

INFORMATIONS

On lit dans le *Figaro* :

« ... Les journaux officieux, floquetistes ou cadettistes, avaient fait feu, dimanche matin, de toutes leurs colonnes pour conspuer Napoléon III et exalter ce pauvre Baudin, ce cadavre qui se perd de temps en temps, comme le Rhône à Bellegarde, pour reparaitre au profit d'un général ambitieux ou d'un ministre fourbu.

« Ces homélies n'avaient pas porté. Je ne vous donne pas le 2 décembre comme un fait louable, mais il n'est pas plus criminel que le 29 Juillet 1830, ou le 24 Février 1848, ou le 4 Septembre 1870. L'incendie du poste du Palais-Royal vaut les mitrailles du boulevard Poissonnière, et Baudin — mort pour la loi, soit ! — ne m'émeut pas plus que tous les pauvres petits soldats morts aussi pour la loi en défendant le pouvoir établi.

« Et puis, la France l'a amnistié, ce 2 Décembre, en votant pour l'Empire, malgré la tare de l'origine, en se laissant gouverner et être heureuse par lui pendant 18 ans, en le suivant, hélas ! jusqu'à la guerre.

« On ne peut pas dire que les entrepreneurs de la manifestation aient manqué leur but, puisqu'en somme la journée a fini sans désordre ; mais la grande protestation qu'on attendait, le grand élan à la 92 qu'on espérait est resté à la cantonade.

« Les députés républicains doivent être convaincus maintenant que personne à Paris ne se ferait tuer pour sauver leurs vingt-cinq francs. »

Un petit écart

La Lanterne a vu 300,000 manifestants à Paris. — Le Parti Ouvrier, 200,000. — Le Radical, 150,000. — Le *Matin*, 100,000. — La Paix, 30,000. — L'*Intransigeant*, 42,000. — Le *Petit Journal*, 7,000. Ce dernier journal dit à ce propos :

« Sept mille personnes (7,000) ont pris part dimanche à la manifestation organisée avec tant de bruit depuis huit jours en l'honneur de Baudin. Sept mille personnes, en chiffres ronds : nous les avons soigneusement comptées et pointées du haut d'un balcon de l'avenue Victoria, au moment où le cortège funèbre quittait la place de l'Hôtel de Ville. »

De 300,000 à 7,000, l'écart méritait d'être noté.

LES CENDRES DE HOCHÉ

Les journaux annoncent que M. le marquis des Roys, petit-fils de Hoche, a fait connaître à M. Sadi Carnot sa résolution de s'opposer à la translation des restes de Hoche dans les caveaux du Panthéon que l'on veut transformer en grande nécropole des radicaux et des athées.

M. le marquis des Roys ne veut pas voir au bas du décret qui ordonnerait cette translation la signature Carnot, qui figure déjà au bas du décret qui a ordonné en 1794 l'arrestation du général Hoche.

M. Lazare Carnot, le « grand Carnot » qualifié, dans cette pièce officielle, le général Hoche de « traître à la patrie ».

L'*Intransigeant* ne l'entend pas ainsi. La résolution de M. des Roys, dit-il, sera toute platonique. Les restes du général républicain ne lui appartiennent pas et sa protestation ne pourra modifier en rien la résolution prise il y a quelques jours, quoi qu'en disent les feuilles cléricales et royalistes.

MANIFESTE BONAPARTISTE

Nous lisons dans le *Figaro* :

« Les membres du Comité central impérialiste, parmi lesquels MM. le général du Barail, Jolibois, général Lacroix, Léon Chevreau, Clément de Royer, etc., se sont rendus vendredi, à Bruxelles, auprès du prince Victor Napoléon.

« Le Prince aurait manifesté l'opinion que le Comité fit une importante manifestation. Celle-ci porterait sur la nécessité d'affirmer le programme plébiscitaire.

« Il faut, a-t-on décidé, en principe, déclarer qu'avant de constituer un régime, le peuple soit appelé à se prononcer, tout d'abord, sur la forme du gouvernement qu'il entend se donner. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

L'APPEL DES RÉSERVISTES EN 1889

Voici quels sont les dates d'appel des réservistes des classes 1880 et 1882 et des ajournés :

Réservistes exercés de l'infanterie, vers le 25 août ; non exercés, premiers jours d'octobre.

Réservistes de la cavalerie : 1^{er} quart, du 15 janvier au 8 février ; 2^e quart, du 13 février au 8 mars ; 3^e quart, du 15 mars au 9 avril ; 4^e quart, du 15 avril au 9 mai.

Réservistes de l'artillerie de campagne et des pontonniers, entre le départ de la classe et l'appel des recrues, c'est-à-dire de la fin septembre à la mi-novembre.

Réservistes du génie et de l'artillerie de forteresse, vers le 25 août.

Réservistes du train et des sections d'état-major et d'administration, toute l'année, par ordre de convocation individuelle.

Les périodes, dans toutes les armes, seront de 25 jours.

LES PERMISSIONS ET CONGÉS

Aux termes d'un décret récent, les pouvoirs des chefs de corps, en matière de congés, sont considérablement étendus.

Toute latitude leur est laissée pour échelonner pendant toute l'année, suivant les nécessités de l'instruction, les permissions de toute nature.

Chaque officier ou sous-officier rengagé pourra prendre chaque année un repos d'au moins vingt à trente jours.

Les demandes de congé s'arrêteront désormais au corps d'armée.

Les chefs de corps ou de service pourront désormais accorder quinze jours de permission avec solde de présence à tous les officiers sous leurs ordres, et trente jours aux sous-officiers rengagés.

Les généraux de brigade pourront accorder trente jours avec solde de présence.

L'ÉQUITATION DES OFFICIERS DE L'ARMÉE TERRITORIALE

Le ministre de la guerre a admis le sage principe que tout capitaine de réserve ou de l'armée territoriale devait, autant que les circonstances le permettent, être mis à même d'acquiescer ou d'entretenir les connaissances en équitation qui lui sont nécessaires.

Si tout le monde s'étoit bien pénétré des intentions ministérielles et s'y prêtait de son mieux, tout irait bien. Malheureusement, les plaintes qui arrivent de plusieurs côtés prouvent qu'il n'en est pas ainsi.

Dans quelques garnisons, à Besançon, à Niort, par exemple, les cours d'équitation ont été organisés avec soin et intelligence. Ailleurs, on voit les élèves des lycées et collèges admis dans les manèges militaires, tandis que cette facilité est refusée aux officiers de réserve et territoriaux.

Il importe qu'une décision impérative soit prise à ce sujet et que, partout où la chose sera possible, nos officiers de réserve et de l'armée territoriale aient, une fois par semaine au moins, des instructeurs et des chevaux à leur disposition.

Tous les officiers de l'armée sont officiers au même titre, et tous doivent être traités sur le même pied. (*Progrès militaire.*)

THÉÂTRE DE SAUMUR

Nous rappelons à nos lecteurs que la pièce en vogue, *Roger-la-Honte*, sera jouée au Théâtre de Saumur jeudi prochain 6 décembre. Le bureau de location est ouvert à partir de ce jour. Si le public saumurois fait à la tournée, dirigée par M. Louar, le même accueil que partout ailleurs, et s'il se rappelle l'Abbé Constantin, nous aurons après-demain une salle bien garnie à la représentation du plus grand succès de la saison.

UNION SAUMUROISE, société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime.

Dimanche 9 décembre, concours de tir

Tu te marieras.

Raoul esquissa un léger mouvement des lèvres.

M. Michel Deschamps fit comme s'il n'avait rien remarqué.

— Quand tu reviendras de Paris pour l'établir, comme je te le dis tu trouveras près d'ici quelque jeune fille d'une bonne famille, bien pourvue et bien élevée et qui te conviendra.

— Les pères sont tous les mêmes, murmura Raoul.

— Tu dis ?

— Que j'ai le temps de songer au mariage.

— Oh ! parfaitement, mon cher fils. Nous causons, n'est-ce pas, nous faisons des projets agréables, après un dîner assez bon et comme des camarades qui vont se quitter, car un père doit être pour son fils un camarade aîné. Cependant, songe quelquefois à ce que je viens de te dire ; habitue-toi à envisager le sort que je te précise dans la clairvoyance de mes affections. Dans ce but, ménage toi ; choisis bien tes relations... Ticois, la fortune te favorise encore sur ce point ; Arpin-gard, mon excellent ami, me disait, l'autre jour, que dans un an son fils Bertrand irait également à Paris. C'est un garçon plein d'excellentes qualités, qui tient de son père en ce qu'il est réservé dans sa conduite et mesuré dans ses dépenses. C'est pour toi, comme l'on dit, un copain tout trouvé.

— Bertrand va aussi passer quelques années à

Paris ! le surnois ne m'en a pas parlé. Ce n'est pas gentil.

M. Deschamps père ajouta à ces conseils des indications sur la vie de Paris ; mais elles dataient de vingt ans ; il lui donnait le nom des restaurants détruits depuis longtemps, de rues qui n'existaient plus. Raoul écoutait cependant cette partie des paroles de son père avec plus d'intérêt que les conseils. (*A suivre.*)

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro du 30 novembre :

TEXTE. — Un portrait par Prud'bon, M. Ed. Ch. — Shakespeare, par M. Edouard Charton. — Le Chauffage domestique, par M. Alfred de Vaulabelle. — La Sympathie chez les bêtes ; les oiseaux, par M. Lesbazeille. — Scènes funéraires à Madagascar. — Costumes et coiffures des mariées dans l'ancienne France, par M. H. Bouchot. — La Meunière de l'Aunais, par M^{me} Th. Bentzon. — La Bête du Gévaudan (1765), par M. Edouard Garnier.

GRAVURES. — Georges Anthony, peinture par Prud'bon. — Les Armes de la famille Shakespeare. — Malgaches (2 portraits). — Jeune fille malgache déclarant sur le tombeau de sa famille, dessin de M. Martin. — Mariée villageoise sous Louis XIII. — Une noce au château sous Louis XVI. — La bête de Gévaudan, dessin de M. Edouard Garnier

au stand de l'École de cavalerie, de 2 heures à 4 heures du soir.

Fusil Gras, à 200 mètres, 2 prix; revolver, à 30 mètres, 2 prix.

Le Président, G. DOUSSAIN.

Publications de mariage.

Georges-Moise Poulin, horloger-bijoutier (veuf), et Marie-Jeanne Outhier, sans profession, tous deux de Saumur.

ANGERS. — Demain mercredi 5 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, au Cirque-Théâtre, grand Concert vocal et instrumental organisé par la Presse angevine, au bénéfice des familles des victimes de Misegrain, avec le bienveillant concours de M^{lle} Levasseur, M^{lle} Andrée Mary, M^{me} Gustave Lelong, MM. Verlet, Romieu, Garnier, Molivier, du Théâtre d'Angers. — MM. Weber et Gabus, de l'orchestre de l'Association artistique. — L'orchestre de l'Association artistique. — La Société Sainte-Cécile. — La musique du 135^e de ligne.

A moitié asphyxiés. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un accident, dont les conséquences auraient pu être graves, est arrivé sur le Champ de Mars, à Angers, dans l'établissement du Musée vivant, dirigé par M. Bonnefoy.

La femme de celui-ci et deux jeunes filles, sujets de la troupe, ont été à moitié asphyxiées par l'acide carbonique qui s'était dégagé, pendant une grande partie de la nuit, d'un poêle qu'on avait oublié d'éteindre.

M. le docteur Laurent a donné les premiers soins aux malades qui bientôt ont été hors de danger.

CHATELLERAULT. — Nous avons à signaler un terrible accident dû à l'imprudence la plus inexplicable; c'est encore une asphyxie produite par les vapeurs du charbon émanant d'un fourneau placé près d'une chambre à coucher.

Le sieur V. F..., ouvrier doreur, âgé de 24 ans, habite faubourg Saint-Jacques une chambre communiquant avec une cuisine. Le 27 novembre au soir, le propriétaire avait installé dans cette cuisine une lessiveuse dont le fourneau contenait un double décalitre et demi de charbon de bois. M. V. F... rentra chez lui vers 10 heures et ne craignit pas, en se couchant, de laisser toute grande ouverte la porte qui fait communiquer sa chambre avec la pièce où le fourneau était en pleine ignition.

Le 28 novembre, à 7 heures du matin, le propriétaire, entrant dans sa cuisine, aperçut le jeune homme couché dans son lit et semblant dormir profondément; elle prit bien soin de ne pas l'éveiller.

Vers dix heures cependant, elle se décida à l'appeler; puis, ne recevant pas de réponse, elle s'approcha et fut stupéfaite en voyant qu'il râlait. De suite elle appela les voisins, et l'on se mit à la recherche des médecins. Presqu'au même moment, le docteur Dorvau passait en voiture dans la rue. M. Gaudichard, boulanger, l'arrêta; bientôt après survint le docteur Maillard. Ces deux médecins donnèrent immédiatement les soins les plus énergiques, mais leurs efforts n'ont amené aucune amélioration certaine.

Le pauvre V. F... n'a encore manifesté aucun retour à la vie, cependant les docteurs n'ont pas déclaré que tout espoir fût perdu.

Quand donc le charbon, dont cependant tout le monde connaît l'extrême puissance toxique, cessera-t-il de faire les nombreuses victimes que la presse enregistre chaque jour?

NANTES. — M. Plaud, chef des gares de Nantes, Compagnie d'Orléans, vient d'être nommé chef de gare de Paris-Ivry.

C'est donc à la tête de la première gare de son réseau que vient de le placer l'Administration des Chemins de fer d'Orléans, qui a su apprécier ses mérites.

M. Plaud, d'un caractère affable et toujours conciliant, s'était acquis l'estime générale.

Les agents perdent en lui un chef juste, dévoué et bon.

L'Administration a fait un heureux choix en désignant pour le remplacer M. Doucet, le sympathique chef de gare de Redon.

(Espérance du Peuple.)

LES PRÉCAUTIONS INUTILES

Voici venir l'hiver, tueur des pauvres gens.

Il a gelé ferme les nuits dernières et dans les campagnes les cotéaux étaient tout blancs de givre. La chaleur a disparu des pierres, des métaux, de l'intérieur des habitations où le froid s'est installé en attendant l'humidité. Les ramoneurs sont revenus. On ne voit que charbonniers portant des charges de bois et sacs de charbon. Les cheminées se rallument, et comme dit le poète Richépin :

Dans l'âtre flamboyant le feu siffle et détone
Et le vieux bois gémit d'une voix monotone.

On sort les fourrures et les foulards, les cheminées fument plus noir. Enfin tous les moyens sont bons pour préserver nos corps du froid envahisseur.

Eh bien, malgré toutes ces précautions extérieures, il suffit simplement d'inspirer une bouffée d'air froid pour que le rhume le plus violent se déclare et dégénère vite en bronchite.

Préserver la peau, c'est bien; mais il faut penser aussi aux voies respiratoires, dont les muqueuses sont bien plus susceptibles que l'épiderme et leur donner, si je puis m'exprimer ainsi, les fourrures intérieures qu'elles réclament, sous forme de Pastilles Géraudel. C'est le moyen le plus efficace et le plus sûr d'attendre le retour de l'été sans dommage pour les bronches et les poumons.

Donc, chaque fois que vous vous exposez à l'air extérieur, couvrez-vous tant qu'il vous plaira, mais surtout sucez une Pastille Géraudel.

La plupart des maladies résultant des vices du sang, et son impureté, peuvent être facilement guéries par chaque personne qui se rend compte de son état en lisant la curieuse et intéressante brochure qu'envoie gratis et franco à tous ceux qui la lui demandent M. Vincent, pharmacien, à Grenoble (Isère).

L'UNION DES MINES D'OR

On lit dans le Journal des Mines du 29 novembre :

« Au moment où nous mettons sous presse, la souscription aux actions de l'Union des Mines d'or est close.

» La succursale de cette Société, 26, rue Cambon, Paris, rappelle à ses agents et correspondants de Paris et de la province, qu'ils doivent, au plus tôt, lui faire parvenir les listes complémentaires des souscriptions, avec les noms et adresses des souscripteurs bien clairement écrits.

» Il leur sera envoyé, en retour, en récépissé provisoire, pour chaque souscripteur, séparément.

» Ces récépissés, émanant de ladite succursale, sont les seuls valables pour être échangés, plus tard, contre les actions définitives. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 décembre.

En tenant compte du prix des reports, nos rentes restent à peu de chose près aux cours de samedi : 3 0/0, 83.12; 4 1/2 0/0, 104.25.

Le Crédit Foncier se tient à 1,360. Il est certain que malgré l'augmentation du nombre de ses actions, le Foncier distribuera en 1888 le même dividende qu'en 1887.

On s'occupe beaucoup de l'emprunt Russe 1888 et l'épargne française paraît très décidée à saisir cette occasion de faire des arbitrages rationnels et de débarrasser son portefeuille de valeurs qu'elle gardait faute de mieux. La comparaison des cours du 4 3/4 0/0 italien et du 4 0/0 autrichien avec le prix d'émission (86.45) du 4 0/0 ou que la Russie émet en ce moment est une véritable révélation pour les porteurs de titres italiens et autrichiens. En faisant l'arbitrage, ils augmentent leur revenu et changent des titres de rente perpétuelle contre de la rente amortissable au pair en 81 ans.

Par une lettre qu'il vient d'adresser à sa nombreuse clientèle, M. de Lesseps invite les actionnaires et obligataires de Panama à souscrire le solde non placé des obligations à lots. Ces obligations ne diffèrent de celles antérieurement émises que par la jouissance (mars et septembre au lieu de juin et décembre) et par le prix d'émission qui est de 325 francs au lieu de 360. La compagnie explique cette différence par la suppression, d'accord avec les établissements de crédit, des commissions et courtages de placement.

On traite à 360 l'obligation des chemins de fer Economiques.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 1^{er} décembre :

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Pages de la vie, par Paul Hervieu. — La légion étrangère, nouvelle. — Nos gravures : Un cataclysme au Japon; Le

banquet boulangiste; M^{me} Adeline Patti; Beaux-arts : Un graveur; Les loups du Cirque d'hiver; La foire de Montmartre; Les livres : En Asie centrale à la vapeur. — Une femme savante, nouvelle par Auguste Le-page. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus. — Le Monde financier.

GRAVURES : Paris : Le banquet offert au général Boulanger par la Ligue des Patriotes. — Un cataclysme au Japon. — Beaux-arts : Un graveur. — M^{me} Patti-Nicolini; Le château de Craig-Ynos, sa résidence en Angleterre. — Les forains de Montmartre. — Les loups du Cirque d'hiver. — Les livres : En Asie centrale à la vapeur. — Échecs; par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUTS LES MOIS

Abonnements : FRANCE. Un an, 2 fr.
Un numéro : 10 cent.

Le Numéro de Décembre vient de paraître; en voici le sommaire :

Les grandes dates du mois. Calendrier. Nos quatrains sur le mois de décembre. Température. Travaux de décembre. Le général de Miribel. Conte de Noël. L'abbé Crozes. Un épisode de la Révolution. Une messe de minuit. Les vieilles gloires de la France; le bailli de Suffren. Disparu ! l'historien d'un marin (suite). Morale poétique. Un souvenir du général Pellissier. Devinettes et devinants, etc.

ILLUSTRATIONS : 3 portraits : le général de Miribel, l'abbé Crozes, le bailli de Suffren; sept gravures diverses.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire directement à l'administrateur, M. LÉOPOLD PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

Francis VÆLCKER

Peintre-Photographe de MM. les Officiers de Cavalerie SAUMUR

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à propos des étrennes il pourra faire, au moyen d'un procédé nouveau, à toute personne qui le désirera,

UN PORTRAIT
MESURANT 40 SUR 50 CENT. TOUT ENCADRÉ
Au prix de 30 francs

Cartes visite depuis 10 fr. la douzaine, miniatures, peintures à l'huile sur toile de toutes dimensions.

Reproduction de gravures et anciennes photographies.

Portraits au charbon inaltérable.
Fonds aristotypes. — Pose instantanée.
Ressemblance garantie.

MARCHÉ de Saumur du 1^{er} Décembre 1888

Froment-commerce, hectolitre	19	Beuf ou vache, le kil.	1 60
Id. halle (moyenne)	18 45	Veau	1 60
Méteil	14 87	Mouton	2
Seigle	10 40	Porc	1 50
Orge	9 82	Poulets la couple	4
Avoine	8 50	Dindonneaux	11 50
Sarrasin	10	Canards	5
Haricots blancs	20	Oies	11
Haricots rouges	18	Beurre le kilog.	2 40
Fèves	—	Œufs la douzaine	1 20
Nolx	8 50	Foin, la charretée de 780 kilog.	70
Châtaignes	15	Luzerne	60
Sel les 100 kil.	15	Paille	45
Son	14	Huile de noix, 50 kil.	125
Pommes de terre, la barrique	10	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog. 500	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	54	Id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	Id. 3 ^e	—
Id. 2 ^e id.	3333	Charbon de bois, les 100 kil.	16
Id. 3 ^e id.	3188	Charb. de terre	4 50

Cours des Vins.

Souzy et environs	Rouges.	la barrique	115
Champigny	—	—	115
Varrains	—	—	115
Bourguell	—	—	125
Restigné	—	—	115
Chinon	—	—	115
Coteaux de Saumur	Blancs.	la barrique	100
Ordinaires, environs de Saumur	—	—	75
Saint-Léger et environs	—	—	65
Varrains et environs	—	—	75
Le Puy-N.-Dame et environs	—	—	70
La Vienne	—	—	55
Cidre de Bretagne	—	la barrique	35 fr.
Cidre de Normandie	—	—	40
Eau-de-vie, droits non compris	—	l'hectolitre	50 fr.
Vinaigre de vin	—	—	25

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 3 Décembre.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 19	» » » »	8 25 à 8 50
Saumur, 18 90	19 » »	8 25 » »
Baugé, 18 50	19 25 » »	9 » » »
Segré, 19 25	» » » »	9 25 » »
Beaupreau, 18	18 75 » »	9 » » »
Montfaucon, 18 50	19 » »	9 » » »
Montrevault, 18 50	» » » »	8 50 » »
Chemillé, 18 75	19 25 » »	9 » » »
Champtoceaux, 18 50	19 » »	9 » » »
St-Flor.-le-Vieil, 18 75	» » » »	9 » » »
Vihiers, 18 50	19 » »	8 50 9 »
Brissac, 19	» » » »	7 50 8 »
Chalonnnes, 19	» » » »	9 » » »
Doué, 18 75	» » » »	9 » 10 »

A Nantes, blés américains, de 27 50 à » » les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 23 75 à 24 50 les 100 kilos.

BOURSE DE PARIS

DU 3 DÉCEMBRE 1888.

Rente 3 0/0.	83 15
Rente 3 0/0 amortissable	85 85
Rente 4 1/2 (nouveau)	104 »
Obligations du Trésor.	509 »

GOVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Emprunt de 500,000,000 DE FR. 4 0/0 en or.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

19, RUE DU MARCHÉ-NOIR,

Reçoit les souscriptions dès à présent, sans frais.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,

rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Théâtre de Saumur

TOURNÉE ARTISTIQUE

M. LOUAR, directeur. — M. DUSART, administrateur.

JEUDI 6 Décembre 1888

Une seule représentation de l'immense succès actuel de Paris

ROGER-LA-HONTE

Pièce nouvelle en 3 parties et 9 tableaux, par MM. Jules Mary et Georges Grisier.

Avec le concours de :

M^{mes} SPINOY, du Vaudeville. — DESCHAMPS-RICHARD, de l'Odéon. — Marie DEBREUIL, de l'Ambigu; MM. LOUAR, du Vaudeville. — LATY, de l'Odéon. — AUBERT, du Châtelet. — GATINAI, des Folies-Dramatiques. — NÉRAT, de la Gaîté. — HERTZ, de l'Ambigu. — La petite Marie DELCROIX, de l'Ambigu. — FLEURY, de l'Ambigu.

Au cinquième tableau : La Cour d'Assises (DÉCOR SPÉCIAL).

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

LISEZ
LE TRIBOULET

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e HENRI LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Pavée, n° 4.
Et de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE
AUX enchères publiques,
En un seul lot,

En l'étude et par le ministère de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay, commis à cet effet,

L'HOTEL DE LA GALÈRE
Situé ville de Montreuil-Bellay, Avec le Café du Commerce, y attenant,

Et toutes ses circonstances et dépendances,
Le tout dépendant de la faillite du sieur Eugène BÉDON, ancien maître d'hôtel à Montreuil-Bellay,
Sur la mise à prix de 12,000 fr.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 16 décembre 1888, heure de midi.

POUR LES RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER :

1° A M^e LECOY, avoué poursuivant la vente, à Saumur, rue Pavée, n° 4 ;

2° Et à M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Étude de M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,
Par suite de saisie-exécution.

Le DIMANCHE 9 décembre 1888, à une heure du soir, il sera procédé, à la ferme de la Marre, commune de Vivy, par le ministère de M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur, requête des héritiers de M. Trouillard, à la vente, aux enchères publiques, des objets mobiliers ci-après, saisis sur les époux GAZEAU-TRANCHANT, fermiers, demeurant à la Marre, commune de Vivy.

Il sera vendu :
Environ deux cents fagots de bois dits colterets, cinq ou six cents fagots de menu bois et bourrées, plusieurs stères de bûches, lot de planches, coffre à avoine, échelle, chaudière, charue, sarceuse, fougère, moulin à vanner, un tonneau presque neuf, et plusieurs autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE
UNE MAISON

SITUÉE A SAUMUR, QUAI DU GAZ, appartenant à M^{me} PICHAT.
S'adresser, pour traiter, au notaire.

M^{me} MARTIN donne des Leçons d'anglais et de français, rue du Portail-Louis, 54.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ÉCOLE D'APPLICATION DE CAVALERIE

Adjudication
DES
FUMIERS
Et des DÉPOUILLES de CHEVAUX

A PROVENIR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE
Du 1^{er} Janvier 1889 au 31 Décembre inclus de la même année.

Le JEUDI 6 DÉCEMBRE 1888, à deux heures du soir, il sera procédé, dans l'une des salles de la Mairie de Saumur, à l'adjudication distincte, sur soumissions timbrées et cachetées, des fumiers et des dépouilles de chevaux à provenir de l'École de Cavalerie, pendant l'année 1889.

Les cahiers des charges sont déposés dans les bureaux du Trésorier de l'École de Cavalerie, à Saumur, où le public sera admis à en prendre connaissance tous les jours, de une heure à quatre heures du soir, les dimanches et jours de fête exceptés.

A VENDRE A L'AMIABLE

Environ LA MOITIÉ D'UN JARDIN, situé à Saumur, quai de Limoges, n° 1.

S'adresser à M. BELGUE, clerc de M^e GAUTIER, notaire.

TRES VASTE MAISON A LOUER

PRÉSENTMENT
7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

Étude de M^e LECOMTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

A VENDRE

Belle Maison de Campagne

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à cent mètres de la gare.

Jardin potager, clos de vigne, vastes caves.

S'adresser à M^e LECOMTE.

A VENDRE

ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS
Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

On DEMANDE un APPRENTI

A LA VILLE DE PARIS
Place Saint-Pierre, Saumur.

ON DEMANDE Un Ménage pour être domestiques à la campagne, le mari sachant lire, écrire, soigner les chevaux, connaissant les vignes et l'agriculture, la femme étant bonne fille de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vend à la commission des cidres provenant de Linères-Bouton, vendus 30 francs la barrique rendus, gare Saumur.

Ces cidres sont expédiés directement de la propriété.

Cidres de Bretagne et Normandie, 36 francs, rendu, à domicile.

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la maison Lépicier et Collmann, est en ce moment à Saumur.

LA
Réglisse Sanguinède
GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Fatigues d'Estomac, et facilite la Digestion.
0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

GUÉRISON CERTAINE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau



DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science.

Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

ACCORDS ET RÉPARATIONS DE PIANOS

Alfred PERRAY

ACCORDEUR - ÉGALISEUR

A Montreuil - Bellay,

Représentant de la maison OURY, de Paris.

Accords, réparations, vente de pianos neufs et d'occasion.

S'adresser au bureau du journal.

6 MILLIONS

DISPONIBLES POUR PLACEMENTS
Par HYPOTHÈQUE, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX
Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits.
Avances avant Formalités, Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue Laffitte, PARIS

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean
G. DOUESNEL

P. ANDRIEUX, Succ^r.

CHOCOLATS FÉLIX POTIN

Escompte 5 0/0 par 5 kil. depuis le n° 3.

CAFÉS GRILLÉS

Escompte 3 0/0 sur 2 kil. 500.

Malgré la hausse des Sucres, toujours 1 fr. 05 le kilog.

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie,

Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES

Sont complètement guéris par la

Onate anti-rhumatismale du D^r Pattison.

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr., chez GABLIN, pharm. de 1^{re} classe, 23, rue d'Orléans, à Saumur.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau

ADHÉRENTE & INVISIBLE

Elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles

Se défier des Imitations et Contrefaçons

CH. FAY, inventeur Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 Mai 1875

9, Rue de la Paix, PARIS

ÉPICERIE PARISIENNE

M^{on} IMBERT et Fils

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

PRIX DES FROMAGES

GRUYÈRE extra..... le demi kilog. » 95

GRUYÈRE Emmenthal Suisse, » 1 20

ROQUEFORT (société des Cavés), » 1 60

Véritable BRIE, première qualité, » 1 40

CAMEMBERT..... la pièce » 60

CAMEMBERT, première qualité » 70

CACAO PUR Soluble
VAN HOUTEN

remplaçant avantageusement

TOUS LES CHOCOLATS

Se vend partout aux prix de fr. 5, — fr. 2.60. et fr. 1.40

Méitez-vous des boîtes vendues à des prix plus bas, dont ni l'origine authentique ni le poids peuvent être garantis.

Une fois essayé, le CACAO VAN HOUTEN sera pris toujours.

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. P. ANDRIEUX, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelie; IMBERT et Fils, 33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier.